

Irving Aviation

Plan d'accessibilité intérimaire

1^{er} juin 2024

Table des matières

Introduction	3
Plan d’accessibilité intérimaire	3
Aperçu	4
Nos opérations	4
Partage des plans et rapports	4
Plan d’accessibilité	4
Général	5
Personne désignée pour recevoir la rétroaction	5
Rapports d’étape	5
Différents formats	5
Coordonnées	5
Sept domaines clés	6
Définitions de la <i>Loi canadienne sur l’accessibilité</i>	6
1. Emploi	6
2. Environnement bâti	6
3. Technologies de l’information et communications (TIC)	6
4. Communications, autres que les TIC	7
5. Acquisition de biens, de services et d’installations	7
6. Conception et prestation de programmes et de services	7
7. Transport	7
Consultations	7
Conclusion	7

Introduction

Irving Oil Limited (centres de services aéronautiques) et Irving Aviation Services Limited (collectivement nommées « **Irving Aviation** ») prônent une culture de diversité, d'équité et d'inclusion. Irving Aviation s'engage à créer un lieu de travail sans obstacle qui permet à chaque personne, y compris les personnes handicapées, de participer pleinement aux activités de ses centres.

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tient compte des principes suivants, énoncés dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité* :

- le droit de toute personne à être traitée avec dignité, quels que soient ses handicaps;
- le droit de toute personne à l'égalité des chances d'épanouissement, quels que soient ses handicaps;
- le droit de toute personne à un accès exempt d'obstacles et à une participation pleine et égale dans la société, quels que soient ses handicaps;
- le droit de toute personne d'avoir concrètement la possibilité de prendre des décisions pour elle-même, avec ou sans aide, quels que soient ses handicaps;
- le fait que les lois, politiques, programmes, services et structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont elles interagissent au sein de leurs environnements ainsi que des formes multiples et intersectionnelles de discrimination et de marginalisation vécues par celles-ci;
- le fait que les personnes handicapées doivent participer à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures;
- l'élaboration et la révision de normes d'accessibilité et la prise de règlements doivent être faites dans l'objectif d'atteindre le niveau d'accessibilité le plus élevé qui soit pour les personnes handicapées.

Plan d'accessibilité intérimaire

Ce plan d'accessibilité intérimaire précède le plan d'accessibilité d'Irving Aviation, qui sera publié au plus tard le 1^{er} octobre 2024.

Irving Aviation désire s'acquitter de son devoir de consultation des personnes handicapées de manière diligente et rigoureuse, puis analyser et incorporer les résultats de ces consultations dans son plan final. Nous comptons explorer toutes les manières d'intégrer l'accessibilité à nos opérations. Nous prenons nos obligations en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* très au sérieux et nous voulons que ses principes soient adéquatement représentés dans notre plan grâce à une réflexion approfondie.

C'est pourquoi Irving Aviation publie ce plan d'accessibilité intérimaire, dans l'intention de publier la version définitive de son plan d'accessibilité (le « plan d'accessibilité d'Irving Aviation ») d'ici le 1^{er} octobre 2024.

Aperçu

Nos opérations

Les opérations assujetties au plan d'accessibilité d'Irving Aviation sont trois centres de services aéronautiques (« CSA ») :

- Irving Aviation – CSA de Gander,
- Irving Aviation – CSA de Goose Bay, et
- Irving Aviation – CSA de St. John's.

Partage des plans et rapports

Irving Oil Limited (centres de services aéronautiques) et Irving Aviation Services Limited ont des politiques, programmes, pratiques et services semblables pour leurs clients, employés et autres personnes avec qui elles font affaire. Par conséquent, Irving Aviation veillera à la publication du plan d'accessibilité d'Irving Aviation.

Plan d'accessibilité

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation servira de feuille de route pour la création et le maintien d'une accessibilité efficace et durable. Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation sera élaboré en accord avec les règles et principes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* applicables à Irving Aviation.

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation reflétera les politiques, programmes pratiques et services d'Irving Aviation en ce qui concerne la reconnaissance et l'élimination d'obstacles, ainsi que la prévention de nouveaux obstacles, dans les sept domaines suivants :

- a) l'emploi;
- b) l'environnement bâti;
- c) les technologies de l'information et les communications (« TIC »);
- d) les communications, autres que les TIC;
- e) l'acquisition de biens, de services et d'installations;
- f) la conception et la prestation de programmes et de services; et
- g) le transport.

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation étudiera les mesures adoptées pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles et continuera d'améliorer l'accessibilité à court et à long terme. Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation devrait être finalisé le 1^{er} octobre 2024, et mis à jour aux trois ans à partir du 1^{er} juin 2024, incluant les rapports d'étape, ou selon ce que stipule la Commission canadienne des droits de la personne.

Général

Personne désignée pour recevoir la rétroaction

Nous accueillons toute rétroaction sur le plan d'accessibilité d'Irving Aviation. Nous établirons un moyen approprié pour que le spécialiste en conformité du carburéacteur d'Irving Aviation puisse obtenir les commentaires du public.

Rapports d'étape

Des rapports d'étape seront produits en juin 2025 et juin 2026, et une mise à jour du plan d'accessibilité d'Irving Aviation sera publiée en juin 2027.

Différents formats

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation sera fourni dans d'autres formats aux personnes qui en feront la demande (à l'aide des coordonnées ci-dessous).

Coordonnées

Pour soumettre une rétroaction sur :

- la manière dont Irving Aviation met en œuvre son plan d'accessibilité,
- les obstacles auxquels les employés d'Irving Aviation sont confrontés, et
- les obstacles auxquels d'autres personnes faisant affaire avec Irving Aviation sont confrontées,

et (ou) demander le plan d'accessibilité, la description du processus de rétroaction ou les rapports futurs dans un autre format, nous encourageons l'utilisation du formulaire électronique, pour assurer un traitement plus efficace des renseignements, ou l'emploi du moyen le plus accessible pour vous.

Le [formulaire électronique de rétroaction se trouve ici](#). Vous pouvez également copier-coller cette URL dans votre navigateur web : <https://forms.office.com/r/pWhZWnae9q>

Autres coordonnées à votre disposition :

Courriel : community@irvingoil.com

Téléphone : 1 888 310.1924

Adresse postale :

Attn : Directeur, Conformité réglementaire
10 King Square South
Saint-Jean (N.-B.)
E2L 0G3

Sept domaines clés

Sachant que l'objectif de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* est de reconnaître, d'éliminer et de prévenir les obstacles dans sept domaines clés, le plan d'accessibilité d'Irving Aviation portera sur les politiques, programmes, pratiques et services d'Irving Aviation se rattachant à ces sept domaines clés.

Définitions de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*

« obstacle » signifie tout élément – notamment celui qui est de nature physique ou architecturale, qui est relatif à l'information, aux communications, aux comportements ou à la technologie ou qui est le résultat d'une politique ou d'une pratique – qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles.

« handicap » signifie une déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.

1. Emploi

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé de l'emploi.

- Irving Aviation emploie moins de 40 employés, en date de cette publication.
- Nous rappelons aux candidats qu'Irving Aviation s'engage à fournir un environnement de travail diversifié et inclusif.

2. Environnement bâti

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé de l'environnement bâti.

- Irving Aviation désire créer un lieu de travail exempt d'obstacles physiques pour le bien-être de tous les employés.

3. Technologies de l'information et communications (TIC)

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé des TIC.

- La plupart des logiciels utilisés chez Irving Aviation sont de [Microsoft Office 365](#), qui fournit des applications et des services infonuagiques puissants avec accessibilité intégrée. Ces logiciels comportent des caractéristiques venant en aide aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, aux personnes neurodivergentes et aux personnes ayant un trouble d'apprentissage, de mobilité ou de santé mentale.

- Irving Aviation s'engage à rendre son site web accessible au plus grand public possible, peu importe la technologie ou les capacités. Nous travaillons continuellement à augmenter l'accessibilité et l'opérabilité de notre site web.

4. Communications, autres que les TIC

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé des communications (autres que les TIC).

5. Acquisition de biens, de services et d'installations

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé de l'acquisition de biens, de services et d'installations.

- Irving Aviation continuera d'évaluer l'efficacité de ses initiatives d'accessibilité en matière d'acquisition et fera les modifications nécessaires, dans le but d'améliorer l'inclusivité et l'accessibilité des processus.

6. Conception et prestation de programmes et de services

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé de la conception et de la prestation de programmes et de services.

7. Transport

Le plan d'accessibilité d'Irving Aviation tâchera de reconnaître et d'éliminer les obstacles, et de prévenir les nouveaux obstacles dans le domaine clé du transport.

- Nous pourrions recourir aux services d'autres fournisseurs de transport accessible afin de mieux répondre aux besoins des passagers handicapés.

Consultations

Irving Aviation s'efforcera de consulter les personnes handicapées en vue de la publication de son plan d'accessibilité final.

Conclusion

Irving Aviation s'engage à offrir à toutes les personnes handicapées une aéro-gare sans obstacle et inclusive. Nous reconnaissons l'importance de la rétroaction de tous les membres de notre communauté. Nous continuerons de fournir à chacun un environnement accueillant, sécuritaire et accessible.